

## Entretiens de Sceaux #5

### Villes et universités à l'épreuve de la crise

Les cinquièmes Entretiens de Sceaux, co-organisés par la Conférence de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'Association des maires de villes universitaires de France (Avuf), se sont tenus le 19 octobre à Sceaux, avec quelques participants en visio-conférence. Ils visaient à « débattre sur ce que la crise a changé dans les relations entre territoires et universités », a présenté **Philippe Laurent**, maire de Sceaux. La crise a notamment exacerbé la précarité étudiante et fait naître de nombreuses initiatives de solidarité des collectivités à l'égard des étudiants, mettant en exergue le besoin de mieux se connaître et de mieux coordonner les actions. L'idée d'un observatoire commun a été lancée.

Dans ses propos d'ouverture, **Anne-Mantel**, vice-présidente adjointe de l'université de Paris Saclay, souligne combien le lien avec les collectivités s'avère nécessaire pour « répondre à la fois au besoin d'excellence de l'enseignement et à celui d'ancrage dans le territoire ». « Les collectivités et en particulier les communes ont beaucoup collaboré avec les universités pendant la crise, ainsi que les Crous et les associations de la société civile », commente **François Rio**, délégué général de l'Avuf. Le sujet sera traité dans un premier temps du point de vue des universités puis du point de vue des collectivités.

#### Un observatoire commun pour mieux se coordonner

**Jean Michel Verdier** président de l'École pratique des hautes études (EPHE), représentait la commission universités et territoires de la conférence des présidents des universités (CPU), créée en décembre 2020. « Dans les relations universités-collectivités, il y a un avant et un après crise. Nos façons de voir ont été bouleversées », introduit le président. « Cette crise a montré la mobilisation de l'ESR et des Crous dans un premier temps, des collectivités locales ensuite. Elle a mis en exergue le manque de coordination entre les acteurs et l'insuffisante connaissance mutuelle ».

« Suivant les territoires, les actions ont été très différentes mais toujours intéressantes ». Jean-Michel Verdier cite, à titre d'exemple de collaborations mises en place, l'accueil et le suivi des étudiants étrangers du campus bordelais par la commune de Pessac ; la mise à disposition par les maires du bassin de vie de l'université de la Rochelle de salles communales avec wifi pour permettre aux étudiants de travailler ; les barnums de vaccination et paniers repas pour étudiants mis en place par la Mairie de Paris. « A l'EPHE, la moitié des étudiants sont étrangers et certains étaient complètement abandonnés. Il a fallu les soutenir, trouver des logements, des aides d'urgence. Nous avons pu utiliser le volet social du FSDE - fonds de solidarité des étudiants - pour acheter des ordinateurs, par exemple ».

Cependant, le manque de coordination entre acteurs a provoqué parfois des redondances, comme des paniers repas qui étaient distribués au même endroit par la collectivité et l'université. « La crise a agi comme un déclencheur de la nécessité de mieux travailler en partenariat avec les collectivités locales ». Elle a aussi montré que les ESR et les collectivités ne se connaissaient pas assez. « L'ESR français est compliqué, c'est difficile d'expliquer comment nous fonctionnons. Nous avons notre part de responsabilité. Les entreprises non plus ne connaissent pas les universités, c'est un défaut français ».

Pour y répondre, Jean Michel Verdier suggère de travailler sur une structure commune aux universités et aux territoires, de type observatoire, pour décider d'actions dans l'urgence. « Dans un premier temps, il faudrait objectiver les besoins. La crise a notamment révélé la précarité insoupçonnée d'un certain nombre d'étudiants ». Le président de la commission relève l'existence

d'observatoires sur le logement étudiant, sur la santé, sur les difficultés financières, mais qui ne sont pas partagés entre les acteurs. Un observatoire commun permettrait de rassembler les données et de coordonner les actions.

Pour conclure, le président rappelle que, selon diverses enquêtes réalisées depuis 2014 sur l'impact financier des universités dans les territoires, « un euro investi par l'université rapporte trois euros à la collectivité et la proportion est d'un pour quatre pour les emplois ». Ces chiffres ne sont pas assez connus par les collectivités qui pourraient mieux appréhender l'importance des ESR sur leur territoire, selon lui.

### **Les Villes coordonnent la mobilisation de la société civile**

« Commune sans campus significatif, Ivry-sur-Seine accueille cependant 15 établissements d'enseignement supérieur et environ 11 000 étudiants, soit un habitant sur six », présente **Marie Pieron**, adjointe au maire et conseillère communautaire à l'ESR. La commune travaille avec certains établissements et acteurs économiques depuis les années 1990. Des projets sont notamment développés avec Sorbonne Université autour du bien vieillir et de l'hôpital Charles Foix, pour accompagner la recherche, les outils de développement économique et une pépinière d'entreprises publiques.

« Au début de la crise, nous avons rencontré les ESR sur Ivry pour connaître leurs besoins. Nous avons développé les échanges pour savoir ce qui était mis en place, ce que nous pouvions apporter, et nous avons partagé les initiatives », expose Marie Pieron. Plus de 600 étudiants ont ainsi bénéficié de l'aide alimentaire mise en place par diverses associations de la société civile. « La mobilisation de la sphère associative a été importante en lien avec les services de la mairie pour effectuer des distributions dans les maisons de quartier, lieux centraux dans la vie de la commune », poursuit l'élue. Ces distributions ont également permis aussi aux étudiants de s'investir, de devenir bénévoles, d'aller à la médiathèque et d'avoir parfois accès au wifi pour suivre les cours à distance. En outre, « les adhérents de l'Avuf se sont rapidement mobilisés pour réfléchir aux étudiants d'Outre-mer, particulièrement touchés, pour adapter les aides mises en place », commente Marie Pieron, membre du bureau de l'Avuf. La mairie d'Ivry-sur-Seine a également mis en place avec le CCAS des chèques de 50 euros, démarche qui a permis de recevoir les étudiants pour leur proposer un accompagnement social. Un flyer a été créé pour recenser toutes les aides auxquelles les étudiants pouvaient avoir recours, qu'elles soient financières, psychologiques ou pour l'accès à la santé.

« Nous avons essayé, avec tous les acteurs, de faire en sorte que les étudiants n'interrompent pas leurs études en raison de la précarité », insiste Marie Pieron. Cette démarche devra cependant être poursuivie car une centaine d'étudiants se trouvent de nouveau en difficulté, ayant perdu leur travail d'étudiants ou les ressources familiales. Avec ces démarches, les rapports entre la Ville et les étudiants ont évolué : certains sont devenus bénévoles pour la distribution d'aide alimentaire, d'autres issus de l'école ingénieurs ESIEA ont travaillé sur un projet d'épicerie solidaire mobile. La Ville travaille aussi avec Sorbonne Université sur les sciences participatives, afin de diffuser la culture scientifique, bénéfique pour les habitants.

« Nous avons perdu du temps pour collecter des informations, mais elles ont permis d'établir des liens réels avec les ESR qui seront pérennes, à mon avis. Mais nous ne sommes pas arrivés à la fin de cette réflexion. Je suis très intéressée par la notion de l'observatoire présentée par monsieur Verdier ».

## Débat

Dans l'assemblée, **Kenzy Gauthierot**, conseiller municipal délégué à la vie universitaire à Nanterre, constate de même que « le tissu associatif s'est très vite mis en activité et la ville est venue en appui pour coordonner ». Là aussi il y a eu redondance, avec quatre distributions alimentaires le même jour sur le même campus. « Nous n'avons pas assez de distance pour nous coordonner avec les associations ».

La crise a montré la nécessité pour la Ville, le Crous, l'Université et les autres pôles de l'enseignement supérieur sur le campus de travailler davantage ensemble, selon l' élu. Un accord-cadre a été mis en place avec l'Université sur un panel d'actions participatives. Dans ce cadre, une étude diagnostique sera réalisée par les étudiants en master de sociologie de l'université de Nanterre sur la vie étudiante. « Nous avons besoin de comprendre comment les étudiants sont accueillis dans notre territoire, comment ils vivent la ville, comment ils s'y inscrivent, pour faire fructifier le territoire ainsi que leur épanouissement personnel ». La commune n'a pas de rôle sur le parcours académique mais elle en a un pour « permettre aux étudiants de s'accomplir en tant que citoyens ». Les échanges se développent également avec l'école du numérique Ynov. « Les écoles ont besoin d'être ancrées dans le territoire et nous aussi ».

**Nicolas Garcia**, conseiller municipal délégué de Malakoff témoigne également de l'expérience de sa ville qui accueille l'Université de Paris Descartes et plusieurs autres écoles. En charge de délégation « vie étudiante », il confirme que la précarité des étudiants existait déjà et a été renforcée par la crise. L'essentiel du travail de la commune a consisté à établir le lien avec le Crous, les associations et les directeurs d'écoles pour décider d'actions communes. « C'était un travail très long. Il a fallu communiquer sur les actions des associations sur le terrain, le Secours populaire, le Secours catholique, les associations étudiantes mobilisées pendant la crise. Nous avons travaillé aussi avec Châtillon, car il est important de se coordonner avec toutes les villes autour. Le Crous mène beaucoup d'actions de prévention et de lutte contre la précarité étudiante. Il a mis par exemple en place la collecte et la distribution de serviettes hygiéniques ».

**Claire-Marie Chaffin**, directrice du développement de l'ESTP, relève que beaucoup d'étudiants ont du mal à exprimer leurs difficultés. Elle se demande s'il ne faudrait pas créer des lieux d'accueil et travailler ce sujet.

Kenzy Gauthierot confirme que les étudiants ont souvent du mal à demander de l'aide et que la crise a eu des répercussions sur l'aspect mental. L' élu souligne notamment « l'impact dévastateur de la crise sur les jeunes femmes étudiantes, dont certaines ont subi des violences. Il est important de leur redonner espoir, de réenchanter leur vision des études ». Pour y répondre, Nanterre a mis en place avec ses partenaires une ligne d'écoute pour les étudiants, « extrêmement sollicitée » depuis la rentrée.

François Rio confirme que la question des conditions de vie des étudiantes est devenue prioritaire à la faveur de la crise. La prise de conscience des difficultés s'est illustrée notamment dans la mission parlementaire.

### **Les facteurs démographiques accélérateurs des difficultés pour les étudiants**

**Laurent Lafon** ; sénateur du Val de Marne, président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, présente le travail mené dans le cadre de la mission parlementaire sur les conditions de la vie étudiante, dont il est le rapporteur. Le travail a été mené avec Pierre Ouzoulias

ainsi qu'avec une cinquantaine de sénateurs. « Le rapport a été voté à l'unanimité, un consensus s'est fait sur le diagnostic et les propositions », souligne le sénateur.

Laurent Lafon présente quelques éléments de diagnostic en écho avec les propos précédents, en particulier la méconnaissance de la population étudiante au niveau national, de la part des établissements comme des collectivités : outre l'Observatoire national de la vie étudiante, peu d'analyses existent sur leur mode de vie. Leur ancrage est complexe, comprenant souvent plusieurs territoires : ceux d'où ils viennent, ceux où ils étudient et parfois ceux où ils vivent. Selon Laurent Lafon, cet ancrage peu marqué pourrait expliquer pourquoi, du point de vue des politiques nationales ou locales, les étudiants ne sont pas souvent un sujet de préoccupation si ce n'est quand il y a une crise. « Notre commission avait voulu cette mission avant la crise car nous avons perçu des phénomènes de précarisation. La crise en a été un révélateur et un amplificateur, avec la fin des petits jobs. Un nombre important d'étudiants, que nous sommes incapables de dénombrer, se sont retrouvés en difficulté. A part les étudiants internationaux et ultramarins, les autres sont plus difficiles à identifier et quantifier. Mais nous sommes persuadés que les difficultés rencontrées ces 24 derniers mois ne s'arrêteront pas quand la situation sanitaire s'améliorera ».

Quels constats et pistes de réflexion en ont été retirés ? Selon Laurent Lafon, il faut replacer les problématiques étudiantes en lien avec la démographie étudiante. Depuis quelques années, le nombre d'étudiants en enseignement supérieur, principalement en université, est croissant, situation due au taux de succès au baccalauréat et à des raisons démographiques. « La poursuite de croissance d'effectifs étudiants est prévue jusqu'en 2028 », insiste Laurent Lafon. « Cela signifie que la priorité des priorités est d'accueillir en masse les étudiants. Cet effort quantitatif se fait au détriment d'un accueil plus qualitatif ». Les politiques d'accompagnement de l'Etat n'ont pas suivi cet accroissement, selon le sénateur. Mécaniquement, les fragilités en matière de logement, de santé et d'alimentation ont été mises en évidence avec la crise. Le sénateur souligne un autre élément de constat : l'absence de réussite étudiante lorsque les conditions de vie ne sont pas réunies. Il constate que les causes de l'échec étudiant n'ont jamais été étudiées de ce point de vue. « Si nous les analysions plus profondément, nous constaterions que les échecs sont souvent liés à des problèmes de vie étudiante, de logement, de santé, d'alimentation ou d'insertion sociale ».

### **Replacer l'ESR dans les politiques d'aménagement du territoire**

Les propositions de la commission ont fait ressortir deux éléments forts, expose le rapporteur. Le logement en est un aspect central, le plus discriminant. Ce sujet n'est pas ressenti partout de la même façon, davantage problématique en Ile-de-France. De ce point de vue, l'évolution quantitative des étudiants s'est accompagnée de la métropolisation des universités, phénomène qui s'accompagne d'une forme d'anonymat et de complexité à identifier les personnes en difficulté.

« Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer et une responsabilité dans les problèmes de logement, de santé, d'accès à l'alimentation, de vie sociale et culturelle... Il nous est donc apparu essentiel de replacer les problématiques d'enseignement supérieur dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire, de tous les territoires, de l'Ile-de-France mais aussi des territoires intermédiaires », commente Laurent Lafon. « Dans les villes moyennes ou intermédiaires, comme à La Rochelle, les établissements d'enseignement à taille humaine permettent de suivre un premier cycle dans d'excellentes conditions et de développer des politiques d'accompagnement de la vie étudiante de façon plus facile que dans les grandes métropoles. Nous préconisons donc de favoriser l'implantation ou le développement des lieux d'établissement dans des villes moyennes ».

## Le lien indispensable entre universités et collectivités

**Pierre Ouzoulias**, sénateur des Hauts de Seine et président de la mission d'information du Sénat « conditions de la vie étudiante en France », insiste sur l'aspect consensuel de la mission qui a permis de montrer le besoin de travailler sur cette nécessaire relation entre universités et collectivités. « Au fur et à mesure de l'avancement de notre mission, nous nous sommes demandés comment nous avons pu oublier ce lien indispensable. Le sujet incite à réfléchir à toutes les articulations possibles entre les universités autonomes, l'Etat qui a une politique nationale et les collectivités qui ont des politiques dans leur territoire, malgré les intérêts politiques divergents entre ces trois acteurs. La réussite étudiante passe moins par des grands centres universitaires que des unités plus petites avec un accompagnement individuel qui permet de faire face à l'échec ».

Certaines compétences peuvent être mobilisées dans les universités pour les collectivités et réciproquement, sans passer forcément par un conventionnement avec l'Etat. « Entre le classement de Shangai et l'université d'Albi, il est possible de trouver des formes différentes de relations entre les uns et les autres. Les collectivités ne doivent pas être le supplétif de l'Etat en cas de crise ni l'inverse. Je crois que le plus important dans notre rapport est qu'il acte un moment politique fort, une prise de conscience consensuelle de la nécessité de travailler sur les relations entre collectivités locales et universités. Il faudra revenir sur cela », conclut le sénateur.

### Débat

« Cette approche accentuée des relations entre territoires et universités passe aussi par la gouvernance des universités », observe **Philippe Laurent**. A titre d'exemple, Paris Saclay est implantée sur plusieurs territoires mais ses composantes ont suffisamment d'autonomie pour conventionner avec les collectivités d'accueil. « C'est ce que nous avons fait à Sceaux avec l'IUT et la faculté Jean Monet. Il faut que cela soit compris au niveau des conseils d'administration des universités. Pour certains, il s'agit d'une forme d'évolution culturelle. Les territoires peuvent prendre beaucoup d'initiatives avec les dirigeants locaux de l'ESR mais il faut qu'ils aient aussi la capacité de le faire ».

**Anne Mantel** présente, parmi les initiatives de Paris Saclay, l'édition d'un guide des actions pour les collectivités « car nous nous sommes aperçus qu'elles ne savaient pas tout ce que nous réalisons dans le domaine social ». Le sujet du logement s'avère par ailleurs une problématique aigüe car l'université souhaite attirer beaucoup d'étudiants. « Nous avons travaillé avec l'agglomération de Paris Saclay pour faire connaître aux particuliers nos besoins de chambres en proximité ». Anne Mantel estime qu'un observatoire ou un lieu plus organisé de travail avec les collectivités serait important, sans pour autant « en faire une usine à gaz ». « Nous avons déjà les comités de sites avec le Crous, mais sans les collectivités locales, et les commissions Cvec, financées par les étudiants par une taxe introduite dans la loi ORE. Nous avons ainsi pu financer avec les villes des projets dans le domaine de la culture et de la science citoyenne. Ces lieux sont à la fois un levier et un lieu de rencontre. Il faut peut-être institutionnaliser un lieu de travail collectif ».

La vice-présidente souligne aussi combien cette crise a révélé les problèmes de santé, « des situations dramatiques sur le plan psychiatrique dans nos établissements. Nous continuons sur cette Cvec à prendre les actions non prises en compte par le ministère ». Enfin, en matière d'emploi étudiant, l'université a mis en place le tutorat étudiant permettant de créer un lien entre étudiants tout en leur donnant un petit travail.

En résumé, **François Loscheider** souligne trois aspects qui émergent de ces échanges : l'enjeu d'une meilleure interconnaissance des conditions de vie étudiante, du logement, de la santé et de l'emploi ;

le deuxième enjeu est celui de la coopération et de la coordination ; et enfin, les opportunités nouvelles, des occasions d'ancrage, de solidarité et de partenariats qui ont éclos avec la crise et qui pourraient être cultivées.

### Débat

**Hélène de Comarmond**, maire de Cachan, admet qu'elle connaissait mal la vie étudiante alors que la ville accueille un grand nombre d'étudiants. Pendant la crise, c'est lors de la mise en place d'une aide alimentaire pour les habitants que la commune a découvert une file sans fin d'étudiants. Cela a créé une vraie prise de conscience de la condition de leur grande précarité accentuée par la crise. « Dans la ville, 45% des habitants ont moins de 30 ans, nous ne pouvions rester à côté de cette problématique », commente l'élue. « Nous avons travaillé avec le Crous pour mettre en place une aide alimentaire spécifique et un numéro d'écoute. Il faut en tirer des conséquences pour l'avenir. Même lorsqu'ils sont de passage, les étudiants ont un intérêt dans le territoire où ils vivent. D'une part nos campus sont ouverts, intégrés à la ville. D'autre part, ils peuvent aussi apporter à la ville et à la collectivité comme l'ont fait les étudiants de l'ENS et ceux de l'école Aivancity, dont l'engagement associatif est reconnu au sein des cursus. Cela peut contribuer à leur intégration, à les accompagner pour se construire en tant que citoyens. Inversement, cela suppose une attention particulière de la collectivité et la question du logement s'avère extrêmement importante. En Ile-de-France, pendant le confinement, la situation s'est souvent révélée insupportable ».

**François Rio** remarque que l'action des collectivités locales avec les universités ne date pas d'hier mais que « le fait intercommunal monte sur ce sujet en lien avec le développement économique et la valorisation de la recherche ». La Métropole de Lyon a notamment apporté des moyens considérables pour lutter contre la précarité numérique dès le début de la crise, ajoute-t-il. Par ailleurs, à la faveur de cette crise, « le ministère a souhaité rencontrer les associations des collectivités, France urbaine, l'AdCF, Villes de France, et l'AMF s'est jointe à ces réunions. Une grande partie des communes ont accueilli ou vu revenir des étudiants sur leur territoire. L'ancrage territorial multiple de l'étudiant nécessite une prise de conscience, une connaissance de la population étudiante sur son territoire ».

### Maintenir le lien

**Didier Darty**, directeur du développement immobilier du Crous de Créteil, rappelle que l'Académie de Créteil compte 165 000 étudiants : « il s'agit d'une Académie importante en France et une de celles qui affiche une des plus fortes progressions ». Dans les précédentes interventions, il a principalement retenu la nécessité, pour tous les acteurs, de maintenir le lien à tout prix avec les étudiants. « Une des actions prioritaires du Crous consiste à maintenir le lien en termes de logement. Les résidences sont restées ouvertes pour de nombreux étudiants internationaux qui n'avaient pas d'autre solution, offrant aussi la restauration, avec des solutions de repas à un euro et des distributions alimentaires organisées avec les universités et les villes. Le Crous a recruté quatre assistantes sociales pour trouver des solutions à la grande précarité, distribuer des cartes alimentaires, apporter une aide psychologique. En termes d'emploi, le Crous a essayé de maintenir des référents étudiants rémunérés sous forme de vacation, des emplois dans les restaurants, et le dispositif de la Cevec a permis des animations, souvent en ligne, mais qui ont permis de maintenir le lien ».

**Alain Weber**, adjoint au Maire de Villejuif remarque que, dans sa ville, un observatoire serait nécessaire afin d'objectiver le besoin en logements, leur quantité et leur typologie. « Nous avons le sentiment qu'après une période de construction dynamique, il faudrait penser à l'accueil d'étudiants de différents niveaux de ressources. Nous insistons beaucoup sur la possibilité d'accueillir des

résidences pour étudiants en partie sociales, avec un niveau de redevance raisonnable qui leur permette de toucher les APL. C'est important car, dans le logement social, une partie revient à la ville. En outre, cela permet de donner un coup de pouce aux étudiants, mais aussi aux apprentis ou à d'autres apprenants ».

Cependant, « nous avons aussi à cœur de mieux connaître la population des chercheurs ». Villejuif accueille de nombreux chercheurs du CNRS mal connus, en particulier de jeunes chercheurs étrangers qui ont connu des difficultés dans le contexte de la crise. « Nous sommes fortement interpellés sur le besoin de connaissance de ces populations, sur les réponses à apporter, en matière de logement et en matière de santé. Notre vocation est de développer la relation entre santé et collectivités locales. Nous accueillons un campus avec beaucoup de logements et beaucoup de mètres carrés pour le tertiaire fléchés vers le domaine de la santé, l'enseignement et la recherche », poursuit l' élu.

**Alexis Midol-Monnet**, conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la vie étudiante dans la commune d'Orsay, qui partage avec la commune de Sceaux les installations de Paris Saclay, estime aussi que la proposition d'observatoire paraît intéressante et complémentaire aux initiatives locales pour la mise en relation. « Le nouveau conseil de la diagonale Paris Saclay inauguré cet été en association avec des élus affiche des dynamiques prometteuses. Si nous voulons créer la ville étudiante de demain, nous avons besoin d'intégrer la dimension spatiale, intellectuelle, économique de la question étudiante dans tous les axes de l'action publique, c'est-à-dire intégrer davantage les étudiants dans les CCAS dans les Centres intercommunaux d'action sociale. Quelle que soit la taille de la ville ou de l'agglomération, il faudra intégrer cette dimension dans nos projets d'aménagement ou de requalification d'espaces urbains et naturels ».

« Beaucoup d'initiatives pendant la crise sont parties de relations interpersonnelles mais il faut sortir de là », commente **Jean Michel Verdier**. « De là la nécessité de mettre en place un observatoire, une formule simple mais pérenne ». Cependant, les besoins sont différents selon les collectivités. A Dunkerque, par exemple, les aides financières sont nécessaires car il y existe beaucoup de précarité. « Il ne faut pas que les universités considèrent les régions ou les collectivités comme des supplétifs pendant la crise ni l'inverse. C'est pourquoi cette structure légère permettrait de mieux se connaître et de définir une politique commune à l'échelle du territoire ». Cependant, il faut considérer que les universités, opérateurs de l'Etat, ont une mission régalienne, elles ont leur propre politique, régionale, nationale, européenne et internationale. « Nous devrions travailler avec les Régions sur la diffusion de la culture scientifique, les rapports science-société, l'accueil de chercheurs étrangers. L'Avuf travaille déjà avec les réseaux de villes universitaires européennes pour favoriser la mobilité. Il faut maintenant essayer de construire un outil pérenne qui va au-delà. La massification de l'enseignement supérieur ne fera qu'accentuer les problèmes d'accueil jusqu'en 2028 ».

Appelé à conclure les Entretiens, **Jean Yves Le Bouillonnet**, président de la Conférence des projets de la Vallée scientifique de la Bièvre, remarque que « depuis 25 ans, la stratégie développée dans le Val de Marne et les Hauts de Seine correspond exactement à ce qui a été révélé dans ces exemples. Nous avons réuni les acteurs économiques, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les collectivités, l'ensemble des partenaires... pour défendre le territoire. Plus on avance, plus nous nous apercevons que c'est cette façon de faire qui nous permettra d'affronter les difficultés ». Cependant, la crise, qui a « révélé les manques les plus terribles, dissimulés, a aussi révélé des potentialités extraordinaires ».

Une grande partie de la réalité du territoire du Val de Bièvre se situe dans les communes du Val de Marne et des Hauts de Seine, Villejuif, Sceaux, Cachan, Bagneux, le Kremlin Bicêtre, reprend le

président. L'Université de Paris Saclay a en effet « un pied sur le plateau de Saclay et l'autre dans la Vallée de la Bièvre ». « Soit cette réalité est reniée par l'autorité universitaire, soit elle se l'approprie, ce qui est le cas ici depuis plus de dix ans et les choses évoluent ».

Le président de la conférence souligne par ailleurs la complexité dans la diversité des compétences territoriales et la nécessité de mieux les partager. « Nous avons compris qu'il peut y avoir une structure totalement informelle dans laquelle viennent ceux qui le veulent pour régler les problèmes. Dans le même temps, nous ne sommes pas piégés par la confrontation institutionnelle ». L'intérêt d'un observatoire serait « de reprendre cette stratégie en mettant tout le monde autour de la table, notamment les acteurs du secteur économique, avec la nouvelle présidente. C'est une manière de faire qui pourrait, dans les années à venir, nous permettre de trouver de nouveaux horizons ».